

# République Française

## Département de Savoie

### Commune de MOTZ

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le Vendredi 26 mars 2021, à 19h00, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Daniel Clerc, Maire de Motz.

Etaient présents : Monsieur Daniel Clerc, Monsieur Roland Remondat, Monsieur Vincent Laloy, Madame Marie-Thérèse Dejeu, Monsieur Sébastien Fani, Monsieur Denis Jeantet, Madame Zoé Buckley, Madame Myriam Ortiz-Gutierrez, Monsieur Gérard Clerc, Monsieur Olivier Morelle, Monsieur Olivier Berthet.

Madame Marie-Thérèse Dejeu est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 19 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### Aménagement de la Maison Jaune au Chef-lieu

#### Echanges de terrains

Dans le cadre du projet d'Aménagement de la Maison Jaune, Monsieur le Maire propose les échanges de terrains suivants :

- ✓ L'indivision GENOUD cède à la commune la parcelle B 1323 pour 40 ca et 5 ca de la parcelle B 1324  
En contrepartie la commune lui cède 15 ca environ la parcelle B 721 et la parcelle B 1325 pour 87 ca
- ✓ Monsieur Loïc PAOL cède à la commune 17ca de la parcelle B 1316  
En contrepartie la commune lui cède 1ca de la parcelle B 721 et 14 ca de la parcelle B 722
- ✓ Madame Sabine GUEORGUIEV cède à la commune 62 ca de la parcelle B 743 et 8 ca de la parcelle B 744  
En contrepartie la commune lui cède 101 ca de la parcelle B 742

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ces échanges.

#### Concours d'Architecte

Pour information, Monsieur le Maire informe les membres du conseil que les 3 architectes sélectionnés pour le projet sont venus sur place le samedi 20 mars 2021. Les attentes de la Commune ont été affinées par rapport aux premières questions apportées par ces techniciens. Les équipes ont une semaine à compter de cette réunion pour poser à nouveau toutes les questions utiles.

Passé ce délai, les échanges seront arrêtés et la réception des offres avec esquisses est attendue pour le 20 mai 2021.

## Terrasse de l'Auberge de Motz

Depuis début décembre 2020, une réflexion a été entamée au sujet de la terrasse de l'Auberge. En effet, le terrain s'est affaissé et la pente qui s'est créée ne permet pas une exploitation optimisée de cet emplacement communal.

Un projet de mise à niveau avec aménagement paysager a été étudié.

Deux propositions d'entreprises locales ont été reçues et présentées en mairie. Monsieur Le Maire précise que les gérants de l'Auberge ont été conviés aux premières rencontres avec les entreprises.

Le conseil municipal, avec 2 abstentions et 9 voix pour, décide de retenir la proposition de l'entreprise Dekens pour un montant de 67 991.60 € H.T.

L'entreprise retenue offre à la Commune un arbre de notre choix d'une valeur de 1 350 euros HT. L'aménagement de l'espace près du four sera également intégré dans le projet.

En accord avec l'entreprise retenue et en fonction de l'activité du restaurant, les travaux seront effectués pendant l'hiver 2021/2022.

## Aménagement de l'Espace Sport et Nature du Fier

- **Piste de rollers et vélodrome**

Trois offres ont été reçues en mairie pour la réhabilitation de la piste de rollers et deux offres pour le vélodrome. Les candidats seront reçus en mairie le Mercredi 31 mars 2021 pour présenter plus en détail leurs projets.

Les travaux seront réalisés sous réserve des subventions obtenues.

- **Aire de jeux**

Soucieux des attentes de la clientèle familiale locale et « touristique » de notre Espace Sport et Nature du Fier, Monsieur Le Maire présente un projet consistant en l'implantation d'une structure modulaire, multi-activités et multigénérationnelles, permettant d'offrir aux enfants de 2 à 10 ans un terrain de jeux adapté et sécurisé et de faciliter les rencontres inter générationnelles.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité sur ce projet pour un coût estimé à 100 000 € H.T.

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de demander les subventions suivantes :

- Subvention de la Région (Bonus Relance) : 50 % du montant des travaux, soit 50 000 €
- Subvention du Département (F.D.E.C) : 15 % du montant des travaux, soit 15 000 €

## Comptes de gestions et comptes administratifs 2020

Monsieur Denis Jeantet expose les comptes de gestion établis par le Trésorier municipal et les comptes administratifs 2020 qui présentent les résultats suivants

### Compte administratif de l'Espace Sport et Nature du Fier

<b>Résultat 2019 :</b>	<b>- 637 850.65</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses :	76 036.87
Recettes (dont 638 015 € de subvention du budget principal)	804 115.90
<b>Investissement :</b>	
Dépenses	213 577.74
Recettes	125 167.00
<b>En résumé :</b>	
Résultat 2019	- 637 850.65
Dépenses 2020	289 614.61
Recettes 2020	929 282.90
<b>Résultat 2020</b>	<b>1 817.64</b>

## Compte administratif communal

<b>Résultat 2019</b>	<b>1 538 411.77</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	1 003 757.58
Recettes	809 076.69
<b>Investissement</b>	
Dépenses	191 189.04
Recettes	49 304.93
<b>En résumé :</b>	
Résultat 2019	1 538 411.77
Dépenses 2020	1 194 946.62
Recettes 2020	858 381.62
<b>Résultat 2020</b>	<b>1 201 846.77</b>

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **Aides financières suite au premier confinement relatif à la pandémie Covid-19**

Pour mémoire, Monsieur Le Maire a reçu en 2020 deux demandes de remise gracieuse des loyers des 3 mois de confinement du printemps 2020, demandes exprimées par la société BBK qui exploite l'Auberge et par le Groupe Vacancéole, qui exploite le Village des Oiseaux.

Le Conseil Municipal de Motz avait ajourné sa décision en attente des bilans comptables de ces deux structures et de l'avancée de la situation financière et sanitaire du pays. Les éléments chiffrés demandés ont été reçus en mairie et une étude des territoires voisins a été prise en compte (étude des aides apportées aux commerçants touchés par la crise Covid-19 au sein de Grand Lac et des communes limitrophes de Motz).

Il en est ressorti que tous les professionnels affectés par le 1<sup>er</sup> confinement national de mars 2020 ont bénéficié d'une remise gracieuse correspondant à 3 mois de loyers professionnels.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les points positifs et les points négatifs subis par ces exploitants à cause de cette pandémie nationale et soumet au vote l'octroi d'une aide exceptionnelle correspond à 3 mois de loyers pour les deux partenaires de la Commune.

Pour la société BBK (Auberge), la remise gracieuse est acceptée avec 1 voix contre, 2 abstentions et 8 voix pour.

Pour le Groupe Vacancéole (Village des Oiseaux), la remise gracieuse est acceptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise que cette aide doit rester exceptionnelle et qu'elle ne sera pas reconduite sur la période du deuxième confinement.

### **Aide pour l'achat d'un vélo électrique**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique d'un montant de 250 € avait été mise en place en 2020 en complément de celle apportée par Grand Lac.

Il propose de reporter cette aide dans les mêmes conditions que Grand Lac. Il demande au Conseil Municipal d'en fixer le budget pour l'année 2021 et de l'autoriser à signer la convention correspondante.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'apporter une aide de 250 € pour l'achat d'un VAE
- de fixer le budget global pour 2021 à 2 500 euros
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec Grand Lac.

Pour rappel le nouveau dispositif Grand Lac débute le 1<sup>er</sup> avril 2021 et perdurera jusqu'à épuisement du budget. Le montant d'aide de Grand Lac sera fixé à 150 euros pour 2021, 100 euros pour 2022, pour arriver à une fin du dispositif en 2023.

## **Subventions 2021**

Madame Marie-Thérèse Dejeu présente les demandes de subventions reçues ces dernières semaines en mairie.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes :

Amicale des Anciens Combattants	60.00
Amicale des Donneurs de sang de Chautagne	110.00
Haut-Rhône N'Roller	1 000.00
USEP Chautagne	30.00
Tennis Club de Seyssel	90.00
Union Cycliste Seyssel Frangy Motz	590.00
Seyssel / Rhône Basket	90.00
AFM Téléthon	60.00
Ligue Contre le Cancer	60.00
Restos du Cœur	60.00
Assoc Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public	60.00
MDL (Maison Des Lycéens) du Lycée de l'Albanais	60.00

## **Questions diverses**

### **STEP de Motz**

Pour information, la réception des travaux est prévue fin mai 2021. Les usagers concernés seront contactés par courrier par les services de Grand Lac.

### **Associations**

La vie associative qui souffre comme tout le monde de la crise essaie de reprendre tout doucement des activités. Nous les soutenons dans leurs initiatives et projets et espérons que les manifestations suivantes pourront se tenir :

- Rallye de Chautagne – les 21 et 22 mai 2021
- Roll' Athlon – le 06 juin 2021
- Foire aux Cochons – le 13 juin 2021
- Duathlon Ducs et Duchesses (événement sportif alliant course à pied et cyclisme) – les 24 et 25 juillet 2021

### **Inscriptions scolaires**

Les inscriptions pour la rentrée de septembre se dérouleront, comme l'année dernière, par échanges mails entre les écoles et les mairies, et une visite de l'école sera organisée par les directrices courant juin.

Vous pourrez procéder à l'inscription de votre enfant en contactant la Mairie, pendant ses horaires d'ouverture au public, à compter du 05 avril prochain.

La séance est levée à 21h00